



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français

Appareils électroménagers : l'étiquette énergie évolue au 1er mars 2021


Publié le 02 mars 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Vous devez choisir votre nouveau lave-linge, réfrigérateur ou aspirateur ? L'étiquette énergie vous apporte des informations afin de comparer les différents produits et vous orienter vers les produits plus économes en énergie. Pour permettre aux consommateurs une compréhension plus aisée de la classe d'efficacité énergétique de certains produits, leur classement évolue à partir du 1^{er} mars 2021, les lettres A+++, A++, A+ disparaissent et sont remplacées, respectivement, par A, B et C.

L'étiquette énergie européenne nous aide à repérer les produits les plus économes depuis 1995. Sauf qu'avec les évolutions technologiques et réglementaires, de nouvelles classes A+, A++ et A+++ ont été créées au fil des ans et tous les appareils sont désormais bien classés.

La nouvelle étiquette propose une échelle de A à G. Un appareil classé jusque-là en A+++ peut être classé en C, un appareil A++ en E, un appareil A+ en G. Les premières classes A et B sont réservées à de futurs produits encore plus économes que ceux d'aujourd'hui.

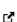



À compter du 1^{er} mars 2021, ce nouvel étiquetage concerne les appareils neufs suivants : lave-vaisselle, lave-linge et lave-linge séchant, réfrigérateur, congélateur, cave à vin, téléviseur et écran. Au 1^{er} septembre 2021, il s'étendra aux ampoules et LED, puis à d'autres familles de produits dans les années à venir (sèche-linge, aspirateur, chauffe-eau, etc). En attendant ces nouveaux changements, les deux versions d'étiquette cohabiteront.

 **A savoir** : L'étiquette comporte désormais un QR code. En scannant ce code avec votre smartphone, vous accédez à des informations complémentaires officielles (à caractère non commercial) renseignées par les fabricants.

Et aussi

- Indice de réparabilité : du nouveau dans la lutte contre le gaspillage (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14590>)

Pour en savoir plus

- Appareils électroménagers : bien les choisir grâce à l'étiquette énergie  ([https://www.economie.gouv.fr/particuliers/etiquette-energie-electromenager?xtor=ES-39-\[BI_208_20210302\]-20210302-\[https://www.economie.gouv.fr/particuliers/etiquette-energie-electromenager\]](https://www.economie.gouv.fr/particuliers/etiquette-energie-electromenager?xtor=ES-39-[BI_208_20210302]-20210302-[https://www.economie.gouv.fr/particuliers/etiquette-energie-electromenager]))
Ministère chargé de l'économie
- Une nouvelle étiquette énergie en 2021  (<https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/maison/emmenagement/nouvelle-etiquette-energie-2021>)
Agence de la transition écologique (Ademe)
- L'étiquette énergie (PDF - 2.7 MB)  (<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/fiche-etiquette-energie-equipement-maison.pdf>)
Agence de la transition écologique (Ademe)
- Campagne européenne pour la nouvelle étiquette énergie  (<https://fr.label2020.eu/>)
Label 2020

Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

Nous connaître

- À propos
- Aide
- Contact

Service Public vous informe et vous oriente vers les services qui permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et de faire vos démarches du quotidien.

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- legifrance.gouv.fr
- gouvernement.fr
- data.gouv.fr

Nos partenaires

-

[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0